



COMMISSION EUROPÉENNE

DG emploi, affaires sociales et égalité des chances

Dialogue social, droits sociaux, conditions de travail, adaptation au changement

Dialogue social et relations industrielles

**COMITE DE DIALOGUE
SOCIAL SECTORIEL
NAVIGATION INTERIEURE**

Réunion du 17 septembre 2009 Compte rendu (adopté le 27 novembre 2009)

1. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la dernière réunion

La réunion est présidée par M. Koning (employeur). L'ordre du jour et le compte rendu de la réunion précédente (avec les modifications figurant au point 3) sont adoptés.

2. «Un avenir durable pour les transports» [COM(2009) 279]

Les participants discutent de la question de savoir s'ils devraient, en tant que partenaires sociaux, prendre position sur la communication de la Commission du 17 juin 2009. Les observations sur l'avenir des transports et sur les solutions stratégiques possibles devraient être présentées d'ici fin septembre. Les représentants des travailleurs indiquent qu'ils ont examiné surtout les points 53 et 54 («Protéger et développer le capital humain») et qu'ils n'ont rien à redire sur leur contenu, mais que le phénomène de «nivellement par le bas» dans le secteur de la navigation intérieure est déjà une réalité¹ et qu'il y a lieu que la Commission prenne des mesures. Les représentants des employeurs désirent mettre davantage l'accent sur les volets de la gouvernance sociale en rapport avec Naiades (temps de travail, sécurité sociale). L'idée d'un socle de garantie minimale est évoquée. Les partenaires sociaux décident de tenter de parvenir à une déclaration commune. L'ETF est disposée à rédiger un projet de texte. Le texte devrait être rédigé pour la mi-novembre et être disponible d'ici fin novembre.

2. Coordination des systèmes de sécurité sociale

Les participants discutent de l'évolution au sein du CASS (Centre administratif de la sécurité sociale pour les bateliers rhénans²) induite par le règlement (CE) n° 987/2009³, tout récent. Les participants rendent par ailleurs compte de réactions à la déclaration commune des partenaires sociaux, rédigée en août, sur la législation en matière de

¹ Un exemple particulièrement flagrant est cité, celui d'un site web qui vante les coûts compétitifs de membres d'équipage philippins.

² <http://www.ccr-zkr.org/Fr/cass.htm>.

³ <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2009:284:SOM:fr:HTML>.

sécurité sociale dans la navigation intérieure, ainsi qu'aux activités de suivi des partenaires sociaux dans les différents États rhénans. Alors que le nouveau règlement entre en vigueur le 1^{er} mai 2010, il reste à savoir si tous les États membres du CASS désirent maintenir l'accord concernant la sécurité sociale des bateliers rhénans. En prévision de la prochaine réunion du CASS, le 29 septembre, les partenaires sociaux tentent de s'accorder sur ce point, afin de s'exprimer d'une seule voix dans les différentes délégations nationales (contre la résiliation de l'accord, du moins tant qu'il n'y a pas de solution commune à l'échelle de l'UE pour le secteur). Les deux parties conviennent de tendre à une solution européenne qui englobe également les ressortissants des pays tiers. À cet égard, la représentante de la Commission centrale pour la navigation du Rhin annonce une conférence sur le thème de la coordination des systèmes de sécurité sociale, qui aura lieu le 13 octobre à Strasbourg.

3. Degré d'avancement de l'exécution du programme de travail⁴

En matière de temps de travail, on en est à présent à l'examen du «document de consultation» au sein des trois organisations. La prochaine session de négociation (le 29 octobre) sera consacrée dans un premier temps à la compilation et à l'examen des avis relatifs aux résultats provisoires des négociations. Dans l'après-midi aura lieu un échange avec les représentants du secteur des bateaux à passagers et des bateaux à cabines. Du reste, il existe déjà un document du groupe de rédaction, qui devrait être complété après la session de fin octobre.

Pour ce qui est des profils de postes, les représentants des employeurs rendent compte de la dernière réunion, qui a eu lieu le 31 août à Duisbourg dans le cadre de Platina. Il est prévu que le groupe de travail adopte un document final le 2 novembre.

En ce qui concerne le point 4 du programme de travail (conditions de travail et de vie), l'ETF propose d'entamer la réflexion sur l'accès aux installations portuaires. L'OEB suggère un inventaire des dispositions juridiques. La représentante de la Commission fait état des possibilités d'aide de l'UE, telles que la ligne budgétaire 04 03 03 01 ou Eurofound⁵.

S'agissant du point 5 (concurrence déloyale), il est proposé d'examiner en détail quelques cas et, à cette fin, de mettre des documents à disposition en temps utile, avant la prochaine réunion de printemps.

⁴

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=inland_waterways/2009/arbeitsprogramm_2009-201&vm=detailed&sb=Title.

⁵ Voir: <http://www.eurofound.europa.eu/stakeholders/index.htm>

Participants 17.9.2009

Employers (EBU, ESO):

Ms Beckschäfer (DE)
Mr Dalaise (FR)
Mr Koning (NL)
Mr Naaborgh (NL)
Mr Schuhmacher (DE)
Mr Van Lancker (BE)
Mr Veldman (NL)
Ms Wenkel (DE)

Workers (ETF):

Mr Biesold (DE)
Mr Bleser (LU)
Mr Bramley (ETF)
Ms Chaffart (ETF)
Mr Delatronchette (FR)
Mr Jerabek (CZ)
Ms Kostova (BG)
Mr Lehninger (AT)
Mr Pauptit (NL)
Mr Weicker (LU)

European Commission:

Ms Durst (DG EMPL)

Others:

Ms Tournaye (CCNR, Observer)